

# Renseignements et inscription

## Pôle ETP GCS-MRSI

Parc Héliopolis  
16 rue du Tour de l'Eau  
38400 Saint Martin d'Hères

**04 76 24 90 34**

[granted@mrsi.fr](mailto:granted@mrsi.fr)

<http://www.granted-crepval.fr>

## Différents lieux d'interventions

- St MARTIN D'HERES
- Centre Hospitalier de VOIRON
- Groupe Hospitalier Mutualiste

«Bien gérer sa thérapie orale au quotidien»



**Programme d'éducation thérapeutique pour les personnes traitées par hormonothérapie adjuvante après cancer du sein**

Pôle Education Thérapeutique du GCS MRSI  
CREPVAL GRANTED

**Programme inter-hospitalier porté par l'AP-HM  
Programme autorisé par l'ARS PACA pour le GCS MRSI (2017)**



## Pourquoi ce programme ?

Le programme « Bien gérer sa thérapie orale au quotidien » est destiné aux personnes sous traitement adjuvant par hormono-prophylaxie dans les suites d'un cancer du sein. Il a pour objectif d'aider les personnes à exprimer ce qu'elles ressentent, à comprendre leur traitement et à trouver un mode de vie qui leur convienne en protégeant leur santé.

Ce programme est proposé en complément de la prise en charge habituelle.

## Que proposons-nous ?

**Un programme d'activités personnalisé qui est établi avec vous.**

**Avec un ou plusieurs ateliers (au choix) :**

Ateliers collectifs de 6 à 8 personnes d'1h30 portant sur :

La maladie et le traitement par hormonothérapie	Médecin oncologue et Pharmacien
Diététique	Diététicienne
Activité physique et fatigue	Enseignante en activité physique adaptée et Patiente ressource
Retrouver la vie familiale et sociale	Médecin oncologue et Psychologue
Stress et Santé (2 séances de 2h)	Infirmière

## Où cela se passe ?

**Les ateliers se dérouleront à Saint Martin d'Hères dans les locaux du GCS**

**MRSI** (voir plan en dernière page).

## Comment cela se passe ?

### Premier entretien

Il est assuré par un pharmacien ou un médecin qui convient avec vous d'un programme adapté à vos besoins.

### Programme d'activités

Il comprend de un à plusieurs ateliers en fonction de ce que vous décidez lors du premier entretien. Il se déroule selon votre rythme et suivant vos disponibilités.

### Deuxième entretien

Il a lieu à la suite des ateliers et est assuré par un pharmacien, un médecin ou une infirmière.

## Quel sera le lien avec votre médecin traitant ?

**Il sera tenu informé avec votre accord par courrier et/ou par téléphone.**

## Comment a été conçu ce programme ?

**Il a été élaboré par des médecins, des pharmaciens et des infirmières, en collaboration avec des patients.**

**Ce programme est gratuit pour vous, sauf les frais de transport qui ne sont pas couverts et restent à votre charge.**

**Ce programme est financé par le Fond d'Intervention Régional de l'Agence Régionale de Santé.**